



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 50012

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la célébration de la mémoire de René Cassin. En effet, l'une des personnalités les plus emblématiques du combat pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen, fut un citoyen français qui, grand résistant, continua son action courageuse auprès du général de Gaulle ; puis volontariste il fut remarqué au sein des organisations internationales naissantes à la fin de la Seconde Guerre mondiale. René Cassin n'est pas assez connu par les nouvelles générations qui ne sont pas toujours informées de l'ampleur de son oeuvre. Il pourrait donc être utile et intéressant que son action soit mieux reconnue par la Nation, qui se devrait de célébrer la date anniversaire de sa naissance (ou de sa mort), sous la forme d'une journée René Cassin. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50012

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5018

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)